

CONSTRUCTION

NOUVELLE MAISON DE COMMUNE, FOREL

JEUNE ET DYNAMIQUE!

Si de plus en plus de communes se décident à redéfinir leur centre de village, ce n'est pas une question de mode mais un réel besoin de rassembler les gens. D'offrir aux habitants un lieu de rencontres alors que les vies de chacun tendent à l'individualisme. La commune de Forel a ressenti le besoin de donner à ces citoyens un lieu d'échanges tout en tenant compte des besoins pratiques de la Municipalité et de son administration.

TEXTE SANDRA GIAMPETRUZZI

PHOTOS YVES JOOS ARCHITECTE ET SANDRA GIAMPETRUZZI

Absence d'un noyau villageois structuré! Voilà le constat de la commune de Forel. À l'entrée du village, les deux seuls témoins du passé sont l'ancien collège et l'église. Cette école possède une adjonction qui fait office de bâtiment communal. Ces deux entités n'étant pas à niveau, elles présentent de sérieux obstacles à une organisation cohérente du travail de la Municipalité. De ce constat est né le projet d'une nouvelle maison de commune.



De l'ancien collège, seule la partie avec le clocheton a été maintenue.

- 1 Le nouveau bâtiment est collé à l'ancien collège créant ainsi une place de village.
- 2 Le projet lauréat a séduit par le traitement de son implantation.
- 3 Le niveau de rez-de-chaussée constitué d'une façade vitrée amène légèreté et transparence au nouveau bâtiment.
- 4 Le nouveau bâtiment joue sur la flexibilité de l'aménagement intérieur.



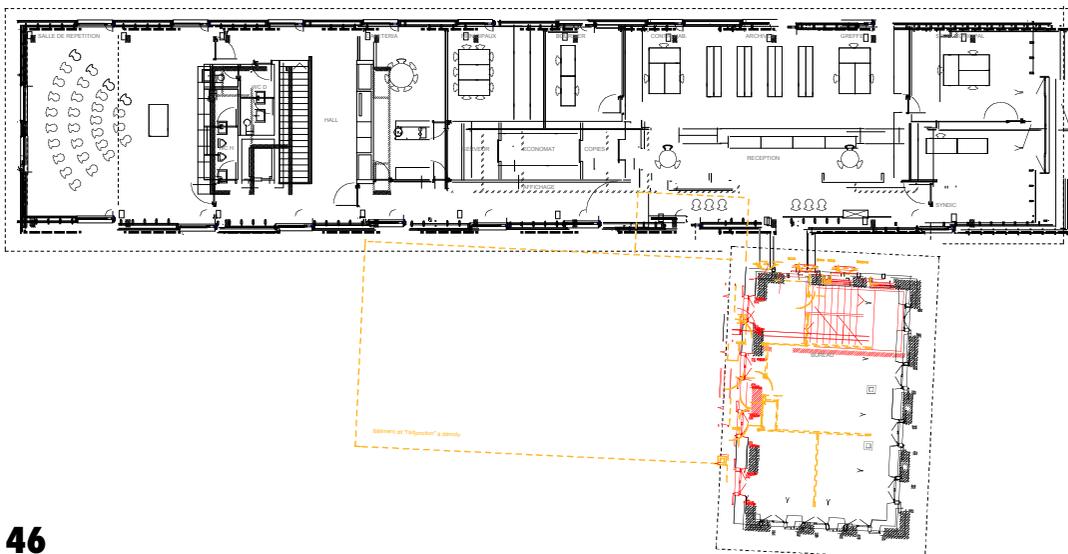
Le but était donc de jouer avec la topologie en intégrant plusieurs entités au même endroit, c'est-à-dire la maison de commune, des salles de répétition, la salle paroissiale, un appartement, l'église ainsi qu'une place publique qui abriterait un parking souterrain d'une trentaine de places à usage public.

Séparer pour mieux réunir

Le défi de ce projet tenait dans le fait de définir de manière structurée la mixité des fonctions. L'archi-

«LA FAÇADE VITRÉE DE 30 M DE LONG S'OUVRE SUR LA FUTURE PLACE DU VILLAGE»

tecte Yves Joos, lauréat du concours, a donc proposé une solution avantageuse pour toutes les parties en intégrant au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, la salle de paroisse ainsi qu'une salle de répétition. S'ouvrant sur la place, leur implantation permet de les utiliser au gré des manifestations. Le premier étage est occupé par divers bureaux voués à l'administration. Cette nouvelle construction se veut flexible. C'est pourquoi, les façades, ainsi que les cloisons internes, ne sont pas porteuses.



FICHE TECHNIQUE

VOLUME SIA

9000 m³

SURFACE

3 x 500 m² + 90 m² (ancien collège), 700 m² (parking)

LONGUEUR BÂTIMENT

50 m

COÛT

6 680 000 estimé tout CFC

DURÉE DES TRAVAUX

18 mois

- 1 La partie abritant l'ancien collège a été maintenue. Il s'agit de la rénover et d'en aménager les espaces.
- 2 Des portées de 9 m entre les piliers rythment l'espace.



PORTRAIT

DANIEL FLOTRON AGRICULTEUR, EN CHARGE DU DICASTÈRE DES BÂTIMENTS

Cet agriculteur de formation fonctionne par son bon sens. C'est donc un peu par hasard qu'il fait ses premiers pas dans le Conseil communal. Ayant des affinités pour l'architecture et l'urbanisme c'est en 1998 que Daniel Flotron entre au dicastère des Bâtiments de Forel. Le



service regroupe les bâtiments de la commune ainsi que les écoles. «Malgré ses 1805 habitants, dit-il, le village de Forel recense environ cinq écoles rattachées aux différents quartiers. Pour le projet de la maison de commune, nous avons démarré par la mise au point d'un catalogue des besoins. Il en est ressorti que la commune manquait de salles de réunion pour les activités locales ainsi que d'une salle paroissiale. Nous voulions également donner à nos habitants une vraie place centrale qui, jusqu'alors donnait sur la route principale. Une fois ces besoins identifiés, il nous restait plusieurs choix: soit raser complètement le bâtiment existant, soit en raser une partie, ou alors tout garder, ce qui était la moins bonne solution. Nous avons opté pour en maintenir une partie, c'est-à-dire le clocheton. Ensuite, en élaborant le programme du concours, nous avons imposé un toit en pente à deux pans qui est une ligne de conduite interne à la commune pour les bâtiments».



Les éléments porteurs, des piliers préfabriqués en béton armé, sont disposés le long des deux façades longitudinales. La portée de 9 m entre les piliers est constituée de dalles pleines en béton armé d'une épaisseur de 30 cm. La façade est rythmée par une combinaison de portes et d'impôstes garantissant une ventilation naturelle des locaux. Cette façade vitrée de 30 m de long ouvre ainsi la vue sur la future place du village lui conférant une sorte de légèreté.

Le caractère public du Vieux-Collège a été maintenu par l'aménagement des divers espaces. La salle de la Municipalité se situe au niveau des combles. Au 1^{er} étage se trouve un bureau, tandis que celui du conseil communal se retrouve de plein pied regardant sur la place. ■

PRINCIPAUX INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Commune de Forel

ARCHITECTE

Yves Joos, Lausanne

CHARPENTE

Rouge et Wullemin SA, Palézieux

MAÇONNERIE

Dentan Frères SA, Lausanne

FERBLANTERIE-COUVERTURE

G. Vienne SA, Vevey

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

ID métal SA, Sévaz près Estavayer-le-Lac